



Lablachère le 9 décembre 2025

Monsieur le Maire

à

Monsieur Pascal THIBON  
Les Martins  
07230 CHANDOLAS

**Objet** : respect de la réglementation concernant le marché hebdomadaire

**Références** : arrêté municipal n° 2014118 du 18 novembre 2014 portant règlement du marché hebdomadaire de Lablachère

Mon courrier en date du 22 octobre 2025

Monsieur,

A cinq reprises mon placier vous a demandé de nettoyer votre emplacement à votre départ du marché comme le prévoit le règlement de celui-ci mais vous l'avez éconduit à chaque fois. Je suis personnellement venu vous solliciter le 12 et le 19 octobre 2025 sans que rien ne change.

Le 22 octobre 2025 je vous ai demandé par courrier de respecter sous peine d'exclusion temporaire les termes de l'arrêté municipal et notamment les articles 17 et 27 « *en fin de tenue de marché, les usagers doivent balayer le sol des détritus d'origine végétale* ».

Mais eu égard à votre clientèle fidèle et locale et de la qualité de vos produits, j'ai décidé de ne pas vous exclure du marché.

Malgré cela, vous persistez à ne pas nettoyer votre emplacement tout en narguant mon placier et les élus qui vous demandent tous les dimanches depuis le 12 octobre 2025 un effort de propreté à l'image des autres maraîchers.

Plus grave encore, depuis quelques semaines vous trompez votre clientèle en leur affirmant que le Maire veut vous expulser du marché alors que vous avez décidé de ne plus privilégier Lablachère au profit des autres marchés locaux. Vos allégations reprises dans le Dauphiné Libéré le 9 décembre 2025 ont choqué les membres de mon conseil.

Permettez-moi ici de vous rappeler qu'en novembre 2021 pendant le confinement, votre posture a mis en danger le maintien du marché dominical.

Votre attitude provocatrice et diffamatoire m'interpelle et je m'interroge sur vos réelles intentions. J'ose croire qu'il ne s'agit pas ici d'une pitoyable tentative de déstabilisation dans une campagne électorale qui n'est pas encore commencée.

En tout état de cause, votre attitude et votre situation au regard du règlement perturbent la quiétude du marché hebdomadaire. J'ai décidé dans un premier temps de vous faire parvenir un titre de recettes du montant nécessaire à mes employés pour nettoyer votre emplacement.

Dans un deuxième temps je prendrai les dispositions indispensables au retour d'une situation sereine que mérite notre sympathique marché de Lablachère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire  
Jean-Pierre LAPORTE

Copie à : MADAME Monique RUBIN  
Syndicat des commerçants des marchés  
De France Drome/Ardèche  
BP 5 – 26120 CHABUEIL

